

OF 22/07/2016

Fréhel

Gardez les caps souffle contre les éoliennes

L'association s'oppose de nouveau au projet éolien en baie de Saint-Brieuc. Selon elle, aucun des arguments économiques avancés n'est valable. Une réunion publique aura lieu le 11 août.

En introduction de leur assemblée générale qui s'est déroulée lundi, et à la veille de l'enquête publique qui s'ouvrira le 4 août et se terminera le 29 septembre, les intervenants de l'association Gardez les caps ont rappelé le contexte du projet d'installation de 62 éoliennes de 216 mètres de hauteur au milieu de la baie de Saint-Brieuc. L'association observe que le choix de la zone éligible de 180 km² en baie de Saint-Brieuc n'a pas été précédé d'études d'impacts environnementaux, ni de la consultation des habitants des communes littorales, alors qu'elle estime que les éoliennes géantes vont irrémédiablement perturber l'horizon depuis le littoral de toute la baie.

Selon ses dires, « la pêche, la navigation de plaisance et de commerce vont être inévitablement bouleversées, sans oublier les autres nuisances environnementales vis-à-vis de la faune faisant pourtant l'objet de nombreuses réglementations de protections ».

Quid des retombées économiques

Le conseil régional et le conseil départemental argumentent sur les créations d'emplois en Bretagne dans la perspective d'une nouvelle filière française de l'éolien en mer : en Côtes-d'Armor 140 emplois de maintenance au port de Saint-Quay-Portrieux sont mis en avant, ainsi que le développement du tourisme industriel éolien.



« Que dire aujourd'hui de ces emplois annoncés ? Il apparaît que les travaux au port de Saint-Quay-Portrieux ne font l'objet d'aucune mention dans le document officiel de planification et Ailes Marines a même déclaré que les travaux de construction ne nécessiteraient pas de port en baie de Saint-Brieuc, contrairement aux annonces à l'origine. Aucune précision n'est fournie sur les 140 emplois au port de Saint-Quay-Portrieux », s'insurge Rémi Loyer, président de Gardez les caps. Il poursuit : « La filière française de l'éolien offshore est désormais sérieusement compromise quand on observe l'abandon d'Areva. »

Après avoir signifié son incertitude concernant les retombées économiques du tourisme éolien, l'association avance : « L'étude économique réalisée au Tréport montre que la rentabilité est impossible, compte tenu du prix du carburant et de la distance des éoliennes. » Le 10 juin, le préfet des Côtes-d'Armor est apparu désappointé par les maires des communes littorales les plus proches. La plupart des conseils municipaux ayant en effet voté un avis défavorable au projet. « Il

les avait pourtant invités à soutenir le projet au prétexte de la recette de la taxe sur l'éolien. Plusieurs maires ont exposé leur préoccupation vis-à-vis de la population et l'environnement. Ils sont apparus méfiants de possibles réductions des concours financiers habituels et s'interrogent sur les modalités effectives de perception de cette taxe : la recette ira-t-elle aux communes ou aux communautés de communes ? Cette taxe fiscale ne pourrait-elle pas être réduite voire supprimée par de prochaines lois de finances ? »

La deuxième partie de la conférence a été consacrée à l'enquête publique qui se déroulera entre le 4 août et le 29 septembre. Un document remis aux participants invite la population à s'exprimer massivement sur cette enquête.

Pour conclure, Gardez les caps a annoncé une grande réunion publique le jeudi 11 août, à partir de 17 h 30, au cinéma de Pléneuf-Val-André.

■ Messe

Messe précédée d'un temps de prière à 18 h.

Vendredi 22 juillet, 18 h 30, chapelle du Vieux-bourg.